

ADMINISTRATION
48, rue de la République

ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS
A L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES
A LYON : AGENCE FOURNIER
Rue Comfrot, 14
A PARIS : AGENCE HAYAS
Place de la Bourse, 3

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

RHÔNE ET DÉPARTEMENTS LIMITOPHES
8 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.AUTRES DÉPARTEMENTS
mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

LE CONCOURS NATIONAL DE TIR

LE CHAMPIONNAT DE FRANCE. — LES PREMIERS PRIX.

Le bureau de vente en gros de
l'ECHO DE LYON est transféré
rue Paradis, 4, à côté de notre
Salle des Dépêches.

TOAST A LA BALLE

Chère petite balle,

Toi qui as consacré, ce soir, le quatrième champion de France; toi qui as frappé le centre et fait dresser bravement le drapeau tricolore, pour annoncer aux tireurs de tous pays accourus à notre appel, que le championnat était noblement enlevé et que la série loyale qui terminait les concours mettait sur une tête les lauriers durement conquis de nos luttes pacifiques,

Dis nous, petite balle, n'as-tu pas tressailli d'aise et n'as-tu pas senti la noble mission qui t'était destinée ?

Ils sont nombreux, ils se comptent par milliers ceux qui t'ont caressée dans ces jours de concours nationaux.

Mais, quels qu'ils soient, quelle que soit l'adresse de la main qui traçait ta route dans l'espace, de l'œil qui cherchait le point noir de ta cible, chez tous le bras qui serait le fusil était un bras de patriote et, dans chaque poitrine sur laquelle s'épaulait l'arme nationale, battait un cœur français fait pour tous les dévouements, prêt à tous les sacrifices.

Tu savais, quand, frappant la cible, tu faisais sortir de la butte le drapeau, signal du succès, tu savais que derrière cette cible se dressait l'âme de la Patrie.

Tu comprenais que ce n'était pas ce panneau fragile que visait le tireur, ardent à la lutte, fier de ses succès. Il voyait plus loin, lui; il cherchait sa cible bien au delà de nos frontières; il se disait que sa balle bien centrée devait un jour — au jour des revanches, ce jour dont on ne parle jamais, auquel on songe toujours — frapper la poitrine ennemie et rendre coup pour coup les injures de l'année terrible.

Tu as vu nos citoyens se presser en foule à nos stands. Tu les as vus s'enivrer de patriotisme, se griser de fibres espérances, et tu as frappé sans hésitation le noir de la cible, proclamant hautement le vainqueur de ce tournoi.

Ah ! ce n'était pas chose facile que de choisir parmi tous ces vaillants l'heureux soldat à qui tu destinais ces palmiers triomphaux. Ils se disputaient avec acharnement tes sourires et tes faveurs. En coquette petite balle française, tu as hésité jusqu'à la dernière heure et maintenant tu es heureuse du héros de ton choix.

Et te salue, petite balle, parce que tu es l'espoir de la patrie; parce que tu fais notre force; parce que tu garantis notre indépendance; parce que l'ennemi jaloux t'a suivie pas à pas et qu'il tremble aujourd'hui en te voyant livrée à des mains si hardies, si fières.

Et toi, petite balle étrangère, mais amie, toi que nous confions à ces tireurs venus d'au-delà des mers, tu as noblement rempli ta mission difficile.

Il fallait rappeler à nos hôtes de quel-

ques jours que si nos cœurs conservent pieusement toutes les traditions, gardent avec jalousie le culte des souvenirs, ils doivent trouver en nous une nation amie, respectée parce qu'elle est forte, ouverte parce qu'elle peut se défendre et qu'elle ne craint ni les défaillances ni les surprises.

Chaque fois qu'Italiens, Suisses, Belges ou Anglais se dirigeaient sur le noir des cibles, c'était toujours le drapeau tricolore qui s'agitait pour te saluer au passage, pour bien montrer à tous que la France acclamait tous les patriotes et s'effrait à tous les hommes libres, à tous les cœurs vaillants.

Aussi, petite balle, nous te saluons, à notre tour, après ces belles journées de tir, car tu nous a reconfortés, car tu nous a montré ce qu'on pouvait attendre de toi au jour du péril, ce que la France pourrait exiger de ses fils aux heures du danger.

Nous avons jugé des progrès merveilleux faits par nos tireurs à l'arme de guerre; nous avons vu quel entraînement, quelle ardeur ils mettaient à prouver leur adresse, à montrer à nos hôtes étrangers leur force et leur incroyable énergie.

Salut donc à toi, petite balle, tu as bien mérité de la France !

NOS DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

A L'OFFICIEL

Paris, 22 juillet.

MM. Guillaudin, notaire et Perrier sont nommés suppléants de juge de paix à Pont-de-Beauvoisin (Savoie); M. Muffat-Jeandet, notaire est nommé suppléant de juge de paix à Larocheville (Savoie).

M. Geoffroy, conseiller général de Vaucluse, est nommé chevalier de la Légion d'honneur. MM. Boyer, agriculteur à Gréoux (Basses-Alpes); Dumas, agriculteur à St-André de Cruzières (Ardèche); Caucanas, directeur des travaux du canal de Pierrelatte (Drôme); Silvaz, agriculteur à Saint-Geoire (Savoie), sont promus officiers du Mérite agricole.

ADRESSE A M. CARNOT

Nous sommes en mesure d'affirmer que l'invitation des ingénieurs anglais adressée à M. Carnot gardera le caractère d'une manifestation sympathique, mais ne sera suivie d'aucun effet.

M. Carnot est absolument décidé à ne pas se rendre à l'étranger tant qu'il occupera la première magistrature du pays.

LA RUSSIE ET LA FRANCE

Le voyage de l'impératrice de Russie et du grand-duc héritier à Paris vient d'être soumis officiellement au czar.

D'autre part on télégraphie de Berlin au Figaro qu'il est probable que l'impératrice de Russie, accompagnée du czarévitch, ira faire un voyage à Paris.

Par contre, le bruit court que M. Carnot se rendra à Saint-Petersbourg pour les fêtes de Noël.

Quant à la visite du czar à Berlin, personne n'y croit plus.

L'AFFAIRE DE LA MÉLINITE

M. Athalin, juge d'instruction, et M. Clément, commissaire aux délégations judiciaires, assistés du directeur des poudres et salpêtres au ministère de la guerre, se sont rendus à Colombes, au domicile de Turpin.

Cette perquisition a été opérée en présence de Turpin.

Aucune perquisition nouvelle n'a été faite au domicile de Turpin.

LE RAPPEL DES DOUANES

M. Dauphin a été nommé aujourd'hui rapporteur général de la commission sénatoriale des douanes.

LE RÉGIME DES PASSEPORTS

On assure que c'est le chef du grand état-major général qui est cause du redoublement de précautions observé par l'ambassade de Paris dans la délivrance des passeports aux voyageurs français se rendant en Alsace-Lorraine. On voudrait empêcher les espions français de pénétrer dans le pays d'empire.

LA FRANCE ET L'ITALIE

Le Corriere della Sera publie une dépêche disant que le rapprochement entre la France et l'Italie devient chaque jour plus évident. Les rapports entre MM. di Rudini et Billot sont très fréquents. C'est un indice très remarqué dans les cercles politiques.

COMMISSION DU BUDGET

Paris, 22 juillet.

La commission du budget a examiné, ce matin, plusieurs amendements, notamment celui de M. Després, tendant à renvoyer à la commission de la réforme de l'impôt.

L'amendement de M. Cornudet sur le droit de timbre à imposer aux bordereaux des agents de change a été renvoyé à la sous-commission des recettes.

Enfin, la commission a adopté un article additionnel de M. César Duval, tendant à imposer aux budgets des fabriques et des consistoires de régulariser leur comptabilité publique.

Demain, la commission du budget entendra M. Barbey, ministre de la marine, sur le rapport de M. Brisson.

La séance de l'après-midi a été consacrée à la lecture du rapport général de M. Cavaignac, sur le budget de 1892.

Ce document, très étendu, va être imprimé immédiatement, et sera distribué aux députés pendant les vacances. Il en sera de même de tous les rapports partiels sur les divers ministères.

Avant de se séparer, la Chambre a donné une autorisation dispensant les rapporteurs de la formalité du dépôt préalable et permettant l'impression et la distribution pendant la prorogation.

Diffé à la fin du mois d'août, tous les rapports seront ainsi livrés aux députés, qui auront, par suite, le mois de septembre tout entier pour en prendre communication.

La Chambre reprendra le cours de ses travaux dans la première quinzaine d'octobre, elle pourra se mettre immédiatement à l'examen du budget et le renvoyer assez à temps au Sénat pour éviter le recours aux derniers provisoires.

Conseil supérieur des Beaux-Arts

Paris, 22 juillet.

Le conseil supérieur des Beaux-Arts s'est réuni ce matin à neuf heures, au ministère de l'Instruction publique, sous la présidence de M. Bourgeois.

Dans cette séance, devait être examiné le rapport de M. Henri Havard, présentant les conclusions de la sous-commission chargée d'étudier les réformes à introduire dans la direction et l'administration des manufactures nationales.

Une longue discussion s'est engagée, à la suite de laquelle, après avoir fait subir quelques modifications au texte du rapporteur, le conseil supérieur a émis les vœux suivants :

1° Maintien de Styras comme manufacture de porcelaine affirmant son caractère d'art.

2° Création d'un laboratoire d'études pour la céramique.

3° Création d'une école d'application décorative à la céramique.

4° Création d'une école d'application technique à la céramique.

5° Prépondérance de la direction artistique dans les manufactures.

UN NOUVEAU CORPS EN AFRIQUE

Une compagnie française. — Les Méharistes. — Courses dans le Sud algérien. — Déplacements incroyables. — Mobilité des nouveaux soldats.

Par ordre du ministre de la guerre, on vient de procéder en Algérie, à l'organisation d'une force militaire spéciale destinée à étendre notre action sur les confins militaires du Sud-Algérien.

Dans ce but, on a constitué à El Goleah, sous le nom de « méharistes » un corps franc, capable, par sa mobilité et sa composition, d'exécuter des reconnaissances rapides, de relever les points d'eau et de dresser avec précision la carte du Sahara.

Les crédits affectés à cette création ont permis de monter à méhari (chameau coureur) soixante tirailleurs indigènes de la garnison d'El Goleah. L'année prochaine, soixante nouveaux méharistes devront être mis à la disposition du commandant de ce poste avancé qui pourra ainsi compléter à 120 hommes montés le peloton des méharistes.

Déjà, les soixante tirailleurs pourvus de montures ont exécuté, sous la direction du capitaine Lamy et du lieutenant Hélo, plusieurs courses rapides vers le Sud, dans lesquelles ils ont parcouru plus du tiers de la route d'In-Salah et recueilli différents renseignements, notamment un gisement de soufre dans l'Oued-Mya.

D'autres reconnaissances seront exécutées à l'automne prochain. Les méharistes seront en état d'entreprendre, dans un certain rayon, toutes les missions qui leur seraient confiées.

Les tirailleurs indigènes qui ont été appelés à entrer dans cette formation sont tous des Berbères de la grande Kabylie et non des Arabes du Sud. Il y a dans ce choix de l'élément berbère, ainsi mis en opposition avec l'élément arabe dans le Sahara, un fait d'ordre politique intéressant à signaler. Ces Kabyles ont, d'ailleurs, fourni la preuve qu'ils étaient en mesure de tirer un très bon parti des montures qu'on leur a confiées et de parfaitement supporter les fatigues et les privations de ce nouveau genre d'existence.

D'après les expériences faites, les méharistes peuvent fournir une marche quotidienne de 70 kilomètres, pendant une période de douze à quinze jours, en portant eux-mêmes leurs vivres et leur eau. Cette création a déjà produit un excellent résultat : les nomades sahariens savent aujourd'hui que les Français sont aussi mobiles qu'eux et que pas plus qu'ils ne craignent la longueur des étapes, le sable, le soleil et tous les petits désagréments du désert. L'effet produit sur les Châmbas est comparable; les Touaregs, à leur tour, ne tarderont pas à être frappés.

Grâce à l'activité et au dévouement du capitaine Lamy, commandant le poste, du lieutenant Hélo, commandant les méharistes, et de ses officiers, l'installation de la petite garnison d'El Goleah s'est effectuée dans de bonnes conditions. En un mois, avec les seules ressources du détachement, onze pavillons ont pu être construits et la troupe logée d'une façon saine et même confortable. Un puits foré au printemps a démontré la présence d'une nappe artésienne dont une très grande force ascensionnelle le débit a atteint 900 litres à la minute. Un petit lac de 200 mètres de diamètre s'est formé dans une dépression de terrain; les bêtes de toutes sortes viennent s'y abreuver en foule. D'autres puits vont être forés.

Le poste d'El-Goleah offre donc des ressources considérables en eau, et sa position, au centre du Sahara algérien, sur la ligne nord-sud, d'Alger à In-Salah, lui assure un brillant avenir.

Ainsi, il y a quelque part, dans le Sahara, une poignée de soldats français qui travaillent dans toute la mesure de leurs forces à l'œuvre de la marche en avant, préparant les voies à la poussée vers le Soudan et ne reculent devant aucune privation, aucune fatigue pour atteindre leur but.

Malheureusement leur effectif est beaucoup trop faible. Il serait à désirer que leur nombre leur assurât, sur toutes les lignes d'eau du désert, une supériorité de forces telle que la pensée de les attaquer avec quelque chance de succès ne pût naître dans l'esprit des Touaregs et autres coupeurs de route. Si cette troupe d'élite avait-garde formait une compagnie de deux cent cinquante à trois cents hommes montés à méhari, elle serait inattaquable dans tout le Sahara et apte à y faire enfin respecter, d'une manière absolue, le nom de la France.

Une petite question d'argent ne peut entraver dans son développement nécessaire une œuvre si justement entreprise, si utile à tous les égards.

Morts pour la Patrie

M. Clément de Lacroix vient de publier sous ce titre : *Les Morts pour la Patrie*, un livre qui est à lui seul un monument commémoratif élevé à la mémoire des victimes de la guerre franco-allemande. L'auteur, après avoir rappelé de quel culte les héros morts pour la patrie ont été entourés à tous les âges et chez tous les peuples, constate que dans les temps modernes ce culte ne s'est point affaibli et qu'il a même pris un caractère officiel, propre à développer les sentiments patriotiques des générations nouvelles. Ainsi l'article 16 du traité de Francfort stipule que les gouvernements français et allemands s'engagent réciproquement à faire respecter et à entretenir les tombes des soldats ensevelis sur leur territoire respectif.

Or, il est intéressant de savoir dans quelle mesure nos ennemis se sont conformés à cette convention. Aux termes d'une loi allemande du 2 février 1872, des concessions perpétuelles ont été acquises pour la conservation des tombes françaises situées en Alsace-Lorraine, et le gouvernement allemand a pris à sa charge les soins nécessaires à leur entretien. Mais, en dehors du Reichsland, 250 villes ont reçu des prisonniers français dont plus de 18,000 ont succombé à leurs blessures ou aux maladies, et c'est la France, l'armée surtout, qui a fait les frais des monuments commémoratifs.

L'œuvre des tombes, écrit M. Clément de Lacroix, a excité l'admiration de l'Europe, et les journaux allemands eux-mêmes ont rendu à la charité de la France un juste hommage.

On lit dans la *Kölnische Volkszeitung* du 15 août 1872 : « La touchante sollicitude de la France envers ses 400,000 soldats prisonniers en Allemagne en 1870-71, « était vraiment sans exemple dans les annales des nations, mais le soin qu'elle a pris pour honorer la mémoire de ses « guerriers, qui ont succombé chez nous, « nous pénètre d'une estime encore plus « profonde. Le nombre des villes où ses « soldats succombèrent s'élève à plus de « deux cents. Malgré cela, elle a trouvé « moyen de soigner convenablement leurs « tombes et d'y faire ériger partout un « solé. Il paraît que des ressources ont été « recueillies en si grande abondance que « l'on ne saurait trop admirer une nation « qui, malgré ses ruines, est capable de « pareils sacrifices pour ceux de ses fils qui « ont succombé, et on se demande involon- « tairement : Que fait donc l'Allemagne « pour ses soldats qui reposent sur le sol « français ? »

Après l'achèvement des travaux, un drapeau impérial a été mis à la charge des municipalités allemandes l'entretien des monuments et des tombes de nos soldats. Leur conservation est donc assurée. Mais ces tombes d'Allemagne, si éloignées de France, qui donc les visite jamais ? A Berlin, à Potsdam, à Spandau, c'est notre ambassadeur, les attachés militaires et la colonie française qui, chaque année, le 1^{er} novembre,

vont déposer des fleurs. Dans quelques grandes villes, ce sont nos consuls, mais ailleurs ? Personne ; à moins qu'un passant ne s'arrête par hasard, et les Français ne voyagent guère en Allemagne. Dans l'Alsace-Lorraine néanmoins, le culte survit comme un lien de famille, car le deuil est commun.

En France, jusqu'à l'année 1875, on se borna à assurer le respect des sépultures, ensuite commencèrent les travaux d'exhumation et de concentration. La besogne était considérable : les soldats français et allemands avaient été inhumés dans des fosses communes d'une grande surface, soit dans des tombes isolées, et ces tombes étaient situées pour la plupart dans les champs. Les propriétaires des terrains occupés par les sépultures demandaient à en reprendre possession pour continuer leur exploitation. Le gouvernement décida, en conséquence, que ces tombes seraient concentrées et autant que possible, transférées dans les cimetières communaux, avec concessions perpétuelles.

Dans tous les départements envahis et dans 1,400 communes environ, des sépultures spéciales ont été aussi accordées aux soldats français et allemands. Chacune d'elles a été entourée d'une grille d'un modèle uniforme, portant dans un médaillon l'inscription : « Tombes militaires, loi du 4 avril 1873 ». Le ministère de l'intérieur a fait construire des caveaux où les restes des soldats ont été réunis et qui sont presque tous surmontés d'un monument.

L'œuvre de l'Etat s'est appliquée dans 36 départements à 87,895 tombes disséminées dans 1,438 communes. Les comités privés et les municipalités ont érigé 340 monuments; les familles en ont élevé 88; l'autorité allemande, 60.

La dépense totale supportée par le Trésor français a été de 3,287,896 fr. L'œuvre, achevée en 1880, se continue par des soins annuels d'entretien; un crédit est inscrit au budget à cet effet.

On voit, par les renseignements qui précèdent, que nos soldats tombés sur les champs de bataille ne sont pas oubliés; c'est encore la France qui, parmi toutes les nations civilisées, a su donner au culte des morts pour la patrie, son caractère le plus touchant et le plus patriotique.

LA DÉPÊCHE CERNUSCHI

Histoire d'une manœuvre pour la grève des chemins de fer. — Rien de Lemire-Tourieux. — Les suites d'un meeting. — Comment on voulait généraliser la grève. — Circonstances défavorables. — L'attitude du bureau des grévistes.

Bien qu'il y ait de par le monde beaucoup de mauvais plaisants, il ne faut pas toujours se hâter de voir partout de mauvaises plaisanteries. Sans doute, on en devient défiant depuis les exploits de Lemire-Tourieux, mais la petite aventure qui vient d'arriver et qui aurait pu avoir des résultats incalculables est une preuve que tout, dans les communications les plus invraisemblables, n'est pas forcément pure mystification.

Nous avons parlé d'un télégramme arrivé lundi en pleine réunion de grévistes des chemins de fer au Tivoli-Vauxhall. Ce télégramme, signé Henri Cernuschi, était ainsi conçu :

Chambre syndicale des ouvriers et employés de chemins de fer français

Citoyens, Votre cause me paraît tellement juste que pour en hâter le triomphe je m'empresse de mettre à votre disposition la somme de 100,000 francs pour concurrence d'un demi-million au résultat définitif et victorieux de la grève.

Chaque homme gréviste, à partir de demain, touchera 5 francs par jour (Paris et la province).

Commission syndicale régulière peut venir percevoir chez moi, demain dix heures, 7, avenue Velasquez, parc Monceau.

Henri CERNUSCHI.

Une délégation fut aussitôt réception de ce télégramme, envoyée au domicile de M. Cernuschi pour s'assurer d'abord si c'était

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du
23 Juillet (79)

Le Forçat Colonel

PAR

Fortuné DU BOISGOBEY

DEUXIÈME PARTIE

— Pierre ! Pierre ! vite ! s'écria Pontis.

Rien ne lui répondit. Et cependant on entendait le drap de la veste par laquelle le comte était suspendu qui se déchirait lentement.

— Rosa, c'est horrible ! murmura Pierre.

— Mâmes-tu ? répondit simplement l'Espagnole.

Pierre baissa la tête et resta inerte, regardant avec des yeux fixes le comte qui se démenait, qui suppliait, qui insultait les deux amants; car il voyait d'en bas leurs silhouettes immobiles se détacher sur le fond bleu-grisâtre du ciel.

— Je vais mourir, Pierre... au secours ! ta main, seulement ta main, à toi la moitié de ma fortune.

Le drap se déchirait toujours. Encore une minute et tout était fini.

— Pierre, je t'ai comblé de bienfaits, Pierre, tu seras mon frère.

— Pierre, tu seras mon mari, dit lentement Rosa.

Coignard ne bougea pas. On entendit un dernier déchirement, le bruit des ongles de Pontis contre le rocher auquel il cherchait à se raccrocher, puis une malédiction et un autre grand cri qui se répéta aussi dans la montagne. C'en était fait.

Le corps du comte tomba lourdement au fond du précipice, et ce ne fut qu'au bout d'une longue attente que les deux complices entendirent monter vers eux le bruit de sa chute.

Coignard se cacha la figure dans ses mains.

— Libre, murmura l'Espagnole.

VIII

Après le crime

Par un mouvement plutôt instinctif que raisonné, ils coururent à leurs chevaux et sautèrent en selle. Un magnifique clair de lune éclairait maintenant la montagne. On y voyait comme en plein jour. Ils se mirent à descendre le chemin escarpé par lequel ils étaient arrivés sur le plateau. Ce fut un miracle s'ils ne tombèrent pas, eux aussi, dans les abîmes.

Coignard avait alors enfoncé les éperons dans le ventre de son andalous, et Rosa n'avait eu qu'à lâcher la bride à Zerga pour que le buveur d'air dévorât l'espace. Les deux amants couraient devant eux sans savoir où ils allaient. Ils fuyaient une horrible vision — le comte suspendu sur l'abîme et les maudissant de son dernier regard. Dans le vent qui sifflait à leurs oreilles, il leur semblait

entendre ce cri déchirant, ce suprême appel du malheureux Pontis, au moment où il roulait dans le gouffre.

Ils ne se parlaient pas et avaient peur de se voir. Chacun d'eux craignait de lire sur les traits de l'autre l'horreur du crime et le mépris du complice. Leur course furieuse les enivrait peu à peu, et une même pensée les précipitait avec une vitesse effrayante sur les pentes abruptes de la sierra — s'éloigner du ravin qui avait englouti le cadavre.

Le cheval de Coignard s'arrêta le premier devant une muraille de granit, et Zerga, que Rosa rassemblait déjà pour l'enlever, hésita devant l'obstacle. Tout chemin frayé avait disparu depuis longtemps et leur galop désordonné les avait entraînés vers un écarcement de rochers infranchissables. Pour la première fois depuis la mort du comte, les amants se regardèrent. Elle était venue cette heure de liberté qu'ils attendaient depuis quinze ans et, au lieu de se jeter dans les bras l'un de l'autre, ils restaient immobiles et sombres. Le spectre de Henri de Sainte-Hélène se dressait déjà entre eux.

— Qu'allons-nous faire maintenant ? dit Coignard d'une voix saccadée.

— Fuir, répondit Rosa après un silence.

— Fuir ! mais c'est impossible ; si nous continuons à suivre la sierra, nous tomberons demain dans les avant-postes des insurgés du Mont Serrat.

— Eh bien ! qu'importe ?

— Vous avez raison, reprit Coignard d'une voix sombre, autant en finir tout de suite.

— Que voulez-vous dire ?

— Je veux dire qu'on me demandera ce qu'est devenu M. de Sainte-Hélène, qui est attendu en Catalogne, qu'on en prendra pour un meurtrier, peut-être pour un espion et qu'on me fusillera ; mais vous Rosa, vous pourrez rentrer à Tarragone.

L'Espagnole pâlit en entendant prononcer le nom du comte et ne répondit pas.

Pensiez-vous donc, dit amèrement Coignard, qu'un officier dans l'armée royale, un gentilhomme de vieille race, allié à la plus ancienne maison de Tarragone, disparaîtrait sans qu'on s'inquiétât de son sort ?

Rosa avait laissé tomber sa tête sur sa poitrine et sa pâleur était devenue livide.

Tout à coup, elle se redressa comme si elle eût été frappée par une commotion électrique. Son visage s'était animé, le sang était remonté à ses joues et ses yeux exprimaient une résolution indomptable.

— Le comte de Sainte-Hélène n'est pas mort, cria-t-elle d'une voix vibrante, et je suis sa femme.

— Ah ! il me manquait ce malheur, dit tout bas Coignard, elle devient folle !

— Oui, reprit Rosa avec exaltation, vous vous appelez désormais Henri Pontis, comte de Sainte-Hélène; vous étiez non fiancé depuis dix ans et vous m'avez épousée hier devant l'ermite du Mont Serrat.

Coignard commençait à comprendre. Il eut certainement une vision du passé, et le souvenir de ses adieux dans l'île des Cygnes traversa son cerveau comme

un fer rouge. Cette nuit-là, en quittant l'émigré auquel il venait de rapporter ses titres de noblesse, il avait rêvé, une minute, une seconde peut-être, de s'approprier ce nom qui donnait la fortune, le rang, et par-dessus tout, la possession de Rosa. Le rêve se réalisait. Un mot venait d'ouvrir à son aventureux esprit des perspectives infinies. Comte de Sainte-Hélène ! lui ! lui ! lui, le serrurier de Langeais, le grenadier de la République, le forçat du bagne de Toulon !

— Pourquoi pas ? se prit-il à penser. Quand on a été officier au service du roi de France, on peut bien commander des soldats espagnols. Quand on a été aimé de la comtesse de Louvigné, on peut bien épouser la fille d'un noble Catalan.

une communication authentique, et ensuite, dans le cas affirmatif, ramener en triomphe le général donateur.

Les délégués revinrent la mine longue : M. Cornuschi n'était même pas à Paris. On se contenta de conclure la *manifestation*, tous les journaux conclurent de même. Et tous se trompèrent.

Le télégramme, du moins, n'était pas de M. Cornuschi, mais il n'était pas non plus l'œuvre d'un mauvais plaisant. Il avait été envoyé dans l'intention la plus sérieuse, on pourrait même dire la plus grave du monde. Voici ce qui s'était passé :

Fabrication d'un télégramme

Dimanche dernier avait lieu à la salle du Grand-Turc un meeting organisé par l'Union fédérative du Centre (Fédération des groupes du parti ouvrier de Paris).

La situation des grévistes de la voie ferrée y avait été discutée et, en fin de compte, on s'était résigné à considérer la cause de la grève comme perdue.

Cependant quelques-uns des assistants de cette réunion s'étaient réunis après la séance et avaient continué à s'occuper de la question. Nous taisons leurs noms, mais nous serions à même de les donner, qu'il nous suffise de dire que le petit groupe comprenait également deux publicistes appartenant au parti ouvrier.

L'un de ces persévérants informa ses compagnons d'une manœuvre, audacieuse à la vérité, mais qui bien exécutée et secondée par les circonstances, pouvait peut-être changer complètement la face des événements.

— Les employés de chemins de fer, expliquait-il, ne sont pas volontiers le mouvement gréviste, parce que leur situation, leur pain, dépendent de leur attitude. Ils savent que les compagnies ne les reprendront pas. Mais s'ils étaient assurés que d'aujourd'hui à demain ils peuvent compter sur un appui pécuniaire considérable, le mouvement se généraliserait et prendrait probablement de telles proportions que les compagnies auraient la main forcée. Tandis qu'en demeurant ainsi restreint à quelques milliers de grévistes, l'agitativité n'empêche nullement le service de se faire, et les manifestants demeurent tout simplement sur le pavé.

Or, je connais l'écriture de M. Cornuschi, ayant reçu de lui un mot, à propos d'une communication qu'il m'avait faite.

M. Cornuschi est absent de Paris en ce moment. L'un d'entre nous, un syndicaliste général, pendant qu'il sera en séance, un pseudo-télégramme de M. Cornuschi, promettant un appui financier important, non seulement les grévistes reprendront courage, mais de nouvelles adhésions arriveront aussitôt par milliers, grâce à la publicité des journaux du soir. Les compagnies se trouveront ainsi paralysées dans la soirée même et les délégués des grévistes obtiendront d'elles sur-le-champ la satisfaction qu'ils demandent. C'est une manœuvre à enlever en quelques heures à peine. Après l'arrivée de ce qui voudra.

Quand on aura pu s'apercevoir que le télégramme n'est pas authentique, il sera trop tard, et le coup sera frappé.

Un Effet fauché

Le télégramme arriva au milieu de la séance. Peu d'instants après, le rédacteur d'un grand journal socialiste arrivait, porteur d'un télégramme semblable qui avait été envoyé en partie double à son directeur.

Seulement, dans l'intervalle, comme nous l'avons raconté, le bureau avait tergiversé, une discussion s'était engagée entre les assistants et finalement on avait décidé d'envoyer la délégation qui, à son tour, renversa l'échafaudage imaginé par les complices que nous signalons plus haut.

Et voilà comment un simple petit bleu, si le hasard avait favorisé les grévistes, aurait pu complètement bouleverser le personnel des chemins de fer. Cela n'a tenu qu'à peu de chose que ce stratagème, que nous n'avons pas à qualifier, ne réussît. M. Cornuschi est absent, à plus de deux heures de correspondance de Paris; de plus, l'hôtel qu'il habite est gardé par un domestique, moitié concierge, moitié valet de chambre, et si peu causeur et si favorable.

Seulement, le télégramme devait, d'après les calculs de son auteur, arriver à la fin de la réunion. Cette fois-ci les employés de M. de Selves firent trop diligence, et l'arrivée au milieu, ce qui permit la discussion, et par suite le doute.

Si, au contraire, le bureau avait manifesté plus de chaleur, s'il s'était « emballé » au reçu du télégramme, et si même il avait eu l'instinct de profiter de la nouvelle vraie ou fausse, le coup était fait.

Le télégramme arriva au milieu de la séance. Peu d'instants après, le rédacteur d'un grand journal socialiste arrivait, porteur d'un télégramme semblable qui avait été envoyé en partie double à son directeur.

Seulement, dans l'intervalle, comme nous l'avons raconté, le bureau avait tergiversé, une discussion s'était engagée entre les assistants et finalement on avait décidé d'envoyer la délégation qui, à son tour, renversa l'échafaudage imaginé par les complices que nous signalons plus haut.

Et voilà comment un simple petit bleu, si le hasard avait favorisé les grévistes, aurait pu complètement bouleverser le personnel des chemins de fer. Cela n'a tenu qu'à peu de chose que ce stratagème, que nous n'avons pas à qualifier, ne réussît. M. Cornuschi est absent, à plus de deux heures de correspondance de Paris; de plus, l'hôtel qu'il habite est gardé par un domestique, moitié concierge, moitié valet de chambre, et si peu causeur et si favorable.

Seulement, le télégramme devait, d'après les calculs de son auteur, arriver à la fin de la réunion. Cette fois-ci les employés de M. de Selves firent trop diligence, et l'arrivée au milieu, ce qui permit la discussion, et par suite le doute.

Si, au contraire, le bureau avait manifesté plus de chaleur, s'il s'était « emballé » au reçu du télégramme, et si même il avait eu l'instinct de profiter de la nouvelle vraie ou fausse, le coup était fait.

LE MOUVEMENT OUVRIER

Les grèves dans le Nord

Roubaix, 22 juillet.

La grève de la blanchisserie Van Dewinkel, à Halluin continuait.

Plusieurs entrevues sans résultat ont eu lieu entre les patrons et les délégués.

Le nommé Louis Raquet, l'un des grévistes convaincus d'avoir poussé au désordre a été arrêté et emprisonné. Cet individu est un de ceux qui ont le plus fait de tapage, hors de la bagarre à Halluin, le 14 juillet.

Une certaine émotion règne dans la commune.

Le préfet et le procureur de la République ont été avertis.

Une brigade de dix gendarmes à cheval a été envoyée hier soir, pour passer la nuit à Halluin et protéger la rentrée ce matin. Toute la nuit la gendarmerie a fait des patrouilles.

L'EXPLORATEUR CAMILLE DOULS

Paris, 22 juillet.

On mande de Ghardaïa que les restes de l'explorateur Camille Douls, assassiné en 1889 près d'Acaïbi, dans le Sahara, viennent d'être rapportés par le chambaï Abdel-Hadi, qui s'était spontanément offert à remplir la difficile et délicate mission d'aller dans l'Aoulef rechercher les ossements de notre malheureux compatriote.

Les recherches avaient été entreprises sur l'initiative et aux frais de la Société de géographie de Paris.

Les restes de Camille Douls seront transférés prochainement à Rodez, son pays natal.

GUERRE ET MARINE

Paris, 22 juillet.

Il paraît que le passage des troupes de la marine de la mer Noire, dont est le point de départ la formation de l'armée coloniale, sera effectué par un simple décret présidentiel, dont la publication est imminente.

On commence à se préoccuper, au ministère de la guerre, d'importantes innovations dans l'équipement de l'armée qui cependant ne rompent pas les traditions nécessaires à la direction des manœuvres et surtout à la préparation des opérations de campagne.

Le décès du général Donnio rend imminente la promotion comme divisionnaire du général de

brigade Saint-Germain, premier sous-chef d'état-major depuis le ministre Ferron.

Il sera remplacé par le général Renouard, promu le 14 juillet.

Ces mutations permettront de donner la place de premier sous-chef d'état-major au général Boisdeffre, qui le général de Michel a amené, l'an dernier, du VI^e corps et dont M. de Freycinet a apprécié de plus en plus le concours éclairé.

Le général Gaillet est nommé commandant de la 5^e brigade d'infanterie à Gap.

Le général Grivot est nommé commandant de la 5^e brigade d'infanterie à Annecy.

M. Lemaître de Lignières est nommé au commandement intérimaire de la 6^e division de cavalerie à Lyon.

M. Vignes, lieutenant au 14^e d'infanterie, est nommé au bureau de recrutement d'Autun.

Par décret en date du 22 juillet 1891, ont été promus :

Au grade de vice-amiral, le contre-amiral Brown de Colobrun;

Au grade de capitaine de frégate, MM. Lespinois, Soudet, et Eschère, lieutenants de vaisseau;

Au grade de lieutenant de vaisseau, MM. Martin de Paul, Jean de Pontivy, Paul Simon, Bogay, Bérard, Le Breton, J. Champvaux, Labouche, M. Van Graves, Jombert, enseignes de vaisseau.

La violence de la détonation a été telle que les vitres ont été brisées à Montigny, distant de trois kilomètres et qu'une légère commotion a été ressentie à Fontainebleau, éloigné de treize kilomètres.

COLLISION EN MER

Brest, 22 juillet.

Hier matin, à sept heures, par une épaisse brume le vapeur *Nébo*, de Hambourg, a été abordé au nord d'Ouessant par le steamer anglais *Staincliffe*.

Le *Nébo*, pris par l'avant, a coulé en trois minutes.

L'équipage, comprenant trente-huit hommes et les passagers, au nombre de douze, ont été sauvés dans une embarcation du bord et recueillis par le navire anglais *Outcrops*; ils ont été débarqués au Conquet et dirigés sur Brest, où ils sont arrivés dans la soirée.

Le *Nébo* était chargé de 25,000 caisses de marchandises.

Toute la cargaison est perdue.

Parmi les passagers se trouvaient onze missionnaires allemands qui se rendaient à Montevideo.

LES ESCROCS DE BESSÈGES

Nîmes, 22 juillet.

Les dépositions de plusieurs témoins dans l'affaire de la loterie de Bessèges, viennent de faire découvrir un nouveau genre d'escroquerie, qui était pratiqué par les personnes chargées de distribuer des secours.

Les intéressés se rendaient chez le percepteur, qui habitait au 2^e étage, et après avoir reçu la somme qui leur revenait, étaient arrêtés en descendant, au passage du 4^e étage. Là, ils devaient verser 5/10 sur la somme perçue. Cette retenue était appelée frais de poursuites.

On trouve très singulier, ajoutent-ils, que ces frais de poursuites, s'ils incombent réellement aux personnes secourues, n'aient pas été retenus directement par le percepteur lui-même, à l'instant du paiement.

La lumière va se faire sur ce point, qui surexcite l'opinion publique à Bessèges.

Une Femme Étranglée

Marseille, 22 juillet.

Une femme dont l'identité est inconnue a été trouvée assassinée cette après-midi, dans un garni où elle habitait en compagnie d'un ouvrier cordonnier nommé Paul Casarini, sujet italien, qui a disparu.

La victime a été étranglée et frappée à la tempe d'un violent coup de tranchet.

Le parquet s'est transporté sur les lieux.

Marseille, 22 juillet.

La victime de l'assassinat commis dans un garni, rue des Petites-Maries, et dont le cadavre a été découvert dans l'après-midi, est une nommée Adèle Mauri, de nationalité italienne.

Elle était descendue dans un garni en compagnie de Casarini. Celui-ci, dont on avait perdu les traces depuis hier soir, aurait été aperçu dans la matinée, sortant de son domicile. Des voisins ont entendu la nuit dernière le bruit d'une discussion assez violente. Le cadavre d'Adèle Mauri a été examiné sommairement; il porte des traces évidentes de strangulation et de nombreuses blessures produites par un tranchet.

ÉTRANGER

La politique austro-hongroise

Buda-Pesth, 22 juillet.

Le comte Szapary, président du conseil, a indiqué, au Club libéral, le sens de sa réponse à l'interpellation concernant la transformation de l'artillerie.

Le ministre nie que la poudre sans fumée exige la transformation de l'artillerie. Il a donné l'assurance que le crédit qu'on demandait aux Délégations ne sera pas si considérable qu'il puisse menacer l'équilibre du budget.

Sur la deuxième interpellation concernant la politique extérieure, il a déclaré que le traité avec l'Italie a été conclu, mais qu'il ne sera pas soumis au Parlement.

Le mariage d'un Hohenzollern

Berlin, 22 juillet.

Dès son retour, l'empereur Guillaume présidera, en qualité de chef de la maison de Hohenzollern, le conseil de famille qui autorisera le prince Ferdinand de Hohenzollern à épouser Mlle Vaccaresco, à la condition toutefois qu'il renonce au trône de Roumanie et au titre de prince.

Il est inexact qu'on songe à présenter le second fils de Guillaume II à la succession du trône de Roumanie.

Nouvelles militaires d'Allemagne

Berlin, 22 juillet.

Depuis hier, les divers garnisons de la haute et basse Alsace sont à peu près dépourvues d'habitants. Les troupes effectuent sur la frontière vosgienne pour une durée de vingt jours, des opérations sur les flancs des montagnes, et des exercices de tir à balles entre Saabs et Massivieux.

Le sabre de cavalerie va disparaître de l'armée allemande, comme conséquence de l'introduction de la lance.

Déjà les uhlands de la garde viennent de recevoir une sorte de petit sabre recourbé, analogue à celui de l'artillerie à pied et dont la longueur ne dépasse pas soixante centimètres.

Les mineurs grévistes

Knoxville, 22 juillet.

Les mineurs grévistes parlent de brûler tout ce qui appartient à la Compagnie. La surexcitation est telle que le gouverneur courrait un danger s'il se rendait sur les lieux.

Des milliers de mineurs sont arrivés à midi à Oliver Springs, près de Briceville. Ils ont obligé trois cents soldats à se retirer.

Une lutte sanglante est imminente avec la troupe, qui est munie de mitrailleuses.

UN PRÊTRE SOCIALISTE

La messe au Conseil d'Etat. — Le diable chez l'archevêque de Paris. — Le commerce de son Eminence. — La sophistication des pères de l'Eglise.

On s'occupe beaucoup depuis quelques jours, dans le monde anarchiste, de l'abbé Joutet, un prêtre qui n'a pas craint de paraître dans une réunion publique à côté de M. Sébastien Faure, un anarchiste de marque, pour discuter sur la question sociale.

Un de nos correspondants a voulu connaître cet abbé fantasiste, il est allé le trouver à Passy, où il occupe un appartement modeste.

L'abbé Joutet est un homme de quarante ans, d'une figure intelligente et éclairée par un regard très doux.

Une conviction paraît sans amertume, son esprit de combativité se manifeste sans exaltation.

Il commence par déclarer qu'il considère les anarchistes comme des utopistes nuisant à la cause sociale par les violences qu'ils préconisent. Tout en rendant hommage à la bonne foi de quelques-uns, il n'hésite pas à déclarer dans un milieu purement socialiste, mais celui-ci s'est dérobé.

Voici du reste en quels termes il raconte son histoire :

Le diable à l'archevêché

— Peu après ma sortie du séminaire de Toulouse, je suis venu à Paris où depuis douze ans, je me consacre à l'étude, n'ayant d'autre situation que celle de prêtre habitué attaché à l'église de Passy, bien que le curé de cette paroisse et celui de Saint-Honoré d'Eylau m'aient plusieurs fois réclaté.

Peu à peu, une évolution considérable s'est opérée dans mon esprit, qui m'a amené à écrire sur la question sociale un ouvrage en quatre volumes dont le premier doit paraître incessamment.

Avant de remettre mon manuscrit à un éditeur, je suis allé trouver Monseigneur Richard, pour lui en exposer les lignes générales, que je savais ne pas devoir lui plaire. J'avais tenté, par cet acte de déférence, à lui prouver ma bonne foi.

Comme je refusai de communiquer mon manuscrit, qui aurait eu des chances d'être brûlé, l'archevêque me déclara rebelle et me défendit de dire la messe, sans pourtant prononcer contre moi l'interdiction canonique.

En vain je fis observer à l'archevêque qu'il entreprenait ses droits, puisque ma vie privée était irréprochable et que toutes mes théories s'appuyaient sur des textes des pères de l'Eglise. Je lui demandai une interdiction écrite, afin d'avoir un document pour appuyer mon recours au conseil d'Etat.

Sur son refus, je le menaçai de me présenter à l'église de Passy avec un huissier, pour faire constater qu'on m'interdisait l'accès de l'autel.

— C'est le diable qui vous pousse ! s'écria le cardinal, en levant les bras au ciel.

Et il me fit écrire par un de ses vicaires la lettre suivante :

ARCHÉVÊQUE DE PARIS.

10 juin 1891.

Monsieur l'abbé,

Je suis chargé par S. Em. le cardinal archevêque de Paris de vous rappeler l'invitation qu'il vous a faite d'aller faire un retrait dans la maison des pères jésuites, quelques jours de paix et de recueillement vous étant nécessaires en ce moment.

Je suis chargé aussi par S. Em. le cardinal de vous rappeler la défense qu'il vous a faite de donner votre conférence de jeudi prochain et les autres annonces sur votre programme. Si vous n'obtempérez pas à cette défense, Son Eminence se verra obligée, comme elle vous l'a prévenu, de vous retirer le pouvoir de célébrer la messe.

Recevez, etc.

H. OBERLIN, chanoine promoteur.

Le lendemain, je recevais cette autre missive :

Paris, 11 juin 1891.

Cher monsieur Joutet,

Je viens par écrit vous répéter ce que j'ai eu le regret de vous dire de vive voix : j'ai reçu défenses de vous laisser célébrer la sainte messe en mon église.

Vous le savez, l'assurance de mon regret fraternel.

DOUVAIN, curé de Notre-Dame-de-Grâce de Paris.

Je me suis aussitôt présenté devant le conseil d'Etat.

La Messe et le Conseil d'Etat.

— Alors, vous croyez que le conseil d'Etat est compétent pour vous restituer le droit de dire la messe dans les églises ?

— Absolument. D'un côté, les églises appartiennent à la nation. D'autre part, la conduite de l'évêque constitue un acte arbitraire. Dans le cas même où il aurait recouru à la forme légale de l'interdiction canonique, que ça n'est pas, l'autorité civile a qualité pour intervenir.

Voici, en effet, ce que dit le paragraphe 6 des articles organiques du Concordat.

Il y a eu recours au conseil d'Etat dans tous les cas d'abus de la part des supérieurs et autres personnes ecclésiastiques.

Les cas d'abus sont : l'usurpation ou l'exercice de pouvoir, la contravention aux lois et règlements de la République, l'infraction des règles consacrées par les canons reçus en France, l'attribution aux libertés, franchises et coutumes de l'Eglise gallicane, et toute entreprise ou tout procédé qui, dans l'exercice du culte, peut compromettre l'honneur des citoyens troubler arbitrairement leur conscience, dénigrer contre eux ou en opprimer, en injurier ou en scandaliser.

C'est la première fois, il est vrai, qu'une affaire semblable est soumise au conseil d'Etat, qui devra faire une enquête auprès des hauts supérieurs ecclésiastiques, et reste souverain pour apprécier les motifs de la mesure dont je suis victime.

Le Programme de l'abbé Joutet

Ces préliminaires épuisés, l'abbé Joutet nous résume ainsi son programme :

« Rétablir les principes du christianisme primitif, démocratique et socialiste, reposant, non sur un *credo* quelconque, mais sur la justice et l'honnêteté; de telle sorte que la libre-pensée elle-même puisse l'accepter.

« La vraie religion, dit l'apôtre, n'est que justice, charité et bienfaisance.

« Pour cela, détruire l'organisation religieuse actuelle, la sacralité romaine, née du Concordat, et véritable féodalité d'Eglise, aussi oppressive qu'anti-chrétienne.

« Et pour la détruire, montrer qu'elle ne

repose que sur le mensonge et l'usurpation.

— Je ne prétends pas, ajoute notre interlocuteur, établir l'égalité universelle parmi les hommes. Mais nous devons tendre à un compromis permettant de soustraire dans la plus large mesure possible le travailleur à l'omnipotence du capital. Et, pour atteindre ce but, il faut d'abord revenir au christianisme primitif, travesti depuis plusieurs siècles pour servir les intérêts et les ambitions d'hommes qui constituent, sous la bannière de la papauté, une féodalité tout aussi dangereuse que l'aristocratie au moyen-âge et la juiverie dans l'époque moderne.

La Boutique de son Eminence

Vous-le voyez un exemple frappant de l'esprit commercial qui inspire l'Eglise romaine ?

Le tarif officiel des messes dans le diocèse de Paris est fixé à deux francs. Mais vous savez que les fidèles sont toujours libres de payer plus cher.

Or, quantité de bonnes âmes ont une préférence pour les messes de Notre-Dame-des-Victoires. On les croit meilleures que les autres, et on les paye 5, 10, 15, 20 et même 100 francs. De plus, on en demande en si grand nombre que les prêtres de la paroisse ne peuvent suffire à les distribuer.

Voilà comment on tourne la difficulté :

Le curé remet le prix des messes qu'il ne peut fournir à l'archevêque, et celui-ci le répartit entre les prêtres inoccupés, à qui il donne un franc par chaque messe, gardant pour lui la différence. S'il faut en croire Son Eminence, ce trafic scandaleux aurait été autorisé par le pape.

Je passe sur les cinquante mille francs que la marchandise de cierges de la même église de Notre-Dame-des-Victoires paye chaque année à l'archevêché pour l'exercice de son privilège.

La sophistication des pères de l'Eglise

Examinons maintenant quelques variations du christianisme.

Vous savez sans doute que pendant les premiers siècles de l'Eglise, le judaïsme et le christianisme se sont confondus. J'ajouterai que saint Paul conservait dans son Eglise ceux qui n'avaient la divinité et la résurrection du Christ. Cette divinité, qui n'a été érigée en dogme qu'au troisième siècle, dérive non point du christianisme, mais de la philosophie gréco-romaine.

Quant à l'Eucharistie, elle n'était dans le principe qu'un banquet où les chrétiens fraternisaient, mangeant le pain en souvenir du Christ; quelque chose comme un banquet socialiste d'aujourd'hui où l'on porte un toast à la mémoire d'une gloire vénérée.

L'obligation de croire à la présence réelle remonte qu'au douzième siècle, et Tertullien, qui a guidé l'enseignement officiel de Rome pendant trois cents ans ne l'a jamais admise.

De même pour la confession et nombre d'autres pratiques.

Les textes des pères de l'Eglise sont constamment dénaturés. Et il me suffira de les prendre dans leur intégrité pour convaincre d'imposture tous les partisans du système actuel.

L'amour canonique

Au premier abord, il semble difficile de concevoir des évolutions aussi fantastiques. Il suffit pourtant de jeter un coup d'œil sur ce qui se passe aujourd'hui pour s'en rendre compte.

Prenez, si vous voulez, le culte du Sacré-Cœur. Est-il assez établi aujourd'hui ? Il est pourtant tout nouveau, et il serait déjà bien difficile de décrire les phases de son développement.

Croiriez-vous qu'un jour on m'a fait lire en chaire une prière imprimée débutant en ces termes :

Amende honorable au cœur eucharistique de Jésus :

Cœur eucharistique de mon Dieu, qui respirez et palpitez sous le voile des saintes espèces, je vous adore.

Je suis suffoqué par ce matérialisme, et, sur mes observations, on changea la formule.

Cette dévotion au « cœur eucharistique », inventée je ne sais quand, prospère d'une façon étonnante. Il y a quelques confréries dont les frères et les sœurs s'embarassent parce qu'ils se considèrent trop pieusement comme le réceptacle de ce divin cœur.

« Aimez-vous les uns les autres », voilà toute la religion du Christ. C'est elle que pratique l'honnête homme d'aujourd'hui qui se dit libre-penseur; c'est celle que pratiquent, dans un délai plus ou moins long, l'humanité entière.

« Quant au culte, il y aura probablement toujours des gens qui en voudront. Qu'on leur en donne un, mais en le simplifiant et en le rendant raisonnable. Que le prêtre, au lieu d'être comme aujourd'hui, avant tout, le ministre du culte redevenne l'apôtre socialiste continuant les traditions de Jésus. »

Ainsi donc, l'abbé Joutet entend, non point démolir les pères de l'Eglise, mais démontrer qu'ils ont été démolis, sophistiqués et dénaturés par ceux-là même qui invoquent chaque jour leur autorité pour justifier leurs propres errements.

La tentative est amusante, et il est curieux de savoir si l'archevêque de Paris acceptera le débat.

Le bureau de vente en gros de l'ECHO DE LYON est transféré rue Paradis, 4, à côté de notre Salle des Dépêches.

DEPARTEMENTS

ETAT-CIVIL DE LYON

INHUMATIONS

Premier arrondissement. — Jacques Richard, coutelier, 18 ans, rue Tolozan, 16, f. 8 h. — Martin Seigne, employé, 67 ans, rue des Augustins, 3, f. 4 h. — Pierre Carducci, ferblantier, 37 ans, rue Lambert-Colomès, 10, f. 6 h.

Deuxième arrondissement. — Epoque Artru, née Guillet, s. p., 21 ans, Hôtel-Dieu, f. 8 h. — Louis Guichard, coiffeur, 19 ans, Hôtel-Dieu, f. 2 h. — Blanche Chavaut, 7 ans, passage de l'Argue, 65, f. 8 h. — Veuve Lapierre, née Roche, épicière, 58 ans, rue Smith, 13, f. 10 h. — Marguerite Roch, un an, Charité, f. 3 h. — Joseph Villard, épicière, 62 ans, cours Charlemagne, 7, f. 6 h.

Troisième arrondissement. — Reine Labonde, blanchisseuse, 63 ans, rue Paul-Bert, 52, f. 8 h. — Antoine Antonelli, 36 jours, rue de la Rive, 30, f. 10 h. — Jean Guerre, propriétaire, 59 ans, place Raspail, 6, f. 4 h. — Palma Rolfe, 4 mois, rue Chaponnay, 30, f. 2 h.

Quatrième arrondissement. — Virginie Pouchier, 4 ans, rue des Glaciers, 21, f. 1 h. — Abélie Mardet, 13 mois, rue du Sautier, f. 6 h.

Cinquième arrondissement. — Benoît Delorm, cultivateur, 35 ans, rue du Jura-de-Paix, 8, f. 8 h. — Jean Chaux, tailleur, 53 ans, rue des Ducks, 21, f. 4 h. — Jean Bourget, bûcher, 63 ans, Antiquaille, f. 6 h. — Henri Gasquol, s. p., 17 ans, chemin de la Moille d'Alai, 90, f. 10 h. — Jean Vedrine, chauffeur, 38 ans, Antiquaille, f. 8 h.

Sixième arrondissement. — Epoque Cheud, née Mege, couturière, 23 ans, rue Cuvier, 67, f. 6 h. — Jeanne Dauvoigne, s. p., 55 ans, cours Lafayette, 129, f. 8 h.

Pilules Suisses Exigez le timbre de l'Etat. Méfiez-vous des contrefaçons.

BOURSE DE LYON

Du 22 Juillet 1891

FONDS D'ÉTAT

3 % Français...	95 35	Crédit Lyonnais	808 75
Au porteur		Mobilier Espagnol	132 50
Amortissable		B. Pays hongrois	...
4 1/2 1883		Banq. Esc. Paris	...
Italie 5 0/0		Banque ottomane	570 62
Espagne 4 0/0		Banque de Suède	...
Hongrie 4 0/0		Société Lyonnaise	686 25
Autriche 4 0/0		Paris-Lyon-Médit.	1481 25
Russe 5 0/0	62	Andalous	...
— 4 0/0	67	Chemins Autrich.	629 37
— 4 0/0	75	Cacérés-Portugal.	...
— 4 0/0	88	Lombard-Vénitien	232 50
— 4 0/0	89	Méridional	...
— 4 0/0	89	Nord de l'Espagne	302 50
D. C. Alton. S. D.	466 87	Portugais	...
De l'Etat, priv.	492 87	Saragosse	301 25
Portugal 3 0/0	40 50	Canal de Suez	...
— 5 0/0 1889		Canal Interoc.	...
Crédit foncier		Paris fondat.	...
Crédit mobilier		Société f. Lyonn.	321 87

OBLIGATIONS

Ville de Lyon	99 50	Lyon-Fourvière	602 50
V. de Paris 1860	99 50	Ouest-Lyonnais	602 50
— 1865	99 50	S. lyon.	366 75
— 1869	99 50	Andalous 3 0/0.	602 50
— 1871	405	Autriche-Hongr. 1 ^{re}	602 50
— 1873	99 50	Bears-Alta 3 0/0.	602 50
— 1875	99 50	Cacérés-Portug.	602 50
— 1876	99 50	Lombard ancien	320
— 1878	99 50	— nouv.	326 25
V. de Marseille	99 50	Nord d'Espagne 5	602 50
Fonc. 1873 3 0/0	475	Portugais 3 0/0.	225
Fonc. 1879 3 0/0	475	— 4 0/0.	275
Fonc. 1879 3 0/0	472	Gaz de Lyon	1560
Fonc. 1880 3 0/0	470	Forges de l'Horne	1600
Fonc. 1883 3 0/0	469	Cressot.	1600
— 1885 3 0/0	469	Mines de la Loire.	169 50
Brestlans & Est.	472	Mines de la Loire.	169 50
Douglas S.-Est.	472	St-Etienne	296
— nouv.	472	Croix-Rousse	602 50
Paris-Lyon-Méd.	444	O.-Travaux Lyon	602 50
— 1860.	444		

BOURSE DE PARIS

Du 22 Juillet 1891

DÉPÊCHE GOUVERNEMENTALE

AU COMPTANT	COURS DE CLOTURE	HAUSSE	BAISSE
3 0/0	95 30	95 40	.. 10
3 0/0 amort. ex.	95 20	95 30	.. 10
4 1/2 1883	105 75	105 90	.. 15
3 0/0 nouveau	93 97	93 90	.. 07

TÉLÉGRAPHIE PRIVÉE

CLOTURE D'HIER	VALEURS	PREMIER COURS	DERNIER COURS
95 30	3 0/0 Français	95 35	95 40
93 80	3 0/0 nouveau	93 85	93 90
105 80	4 1/2 Fr. (1883)	105 82 1/2	105 85
90 95	5 0/0 Italien	91 04 1/2	91 10
72 65	Hongrois 4 0/0	72 75	73 ..
40 40	Portugais	40 45	40 55
490 ..	Russe 4 0/0	487 75	490 ..
1218 75	Banque de France	1218 75	1218 75
466 25	Crédit Foncier	466 25	466 25
570 ..	Crédit Lyonnais	570 ..	570 ..
135 ..	Banque Ottomane	135 ..	135 ..
148 75	Mobilier Espagnol	148 75	148 75
632 50	Panama	632 50	632 50
632 50	Paris-Lyon-Méd.	632 50	632 50
301 25	Autrichiens	301 25	301 25
2782 50	Saragosse	2782 50	2782 50
95 1/4	Consolidé	95 1/4	95 1/4

APRÈS BOURSE

Du 22 Juillet 1891

3 0/0 français	95 50	Douanes	451 25
d/25	0 ..	Rio Tinto	587 10
d/50	0 ..	Tharsis	157 50
Italie	91 80	Alpines	196 87
Extérieurs	74 50	De Beers	311 25
Hongrois	90 93	Tabacs	352 50
Russe 1880	97 25	Panama	32 50
— consolidé	97 18	Chèques Londr	23 1/2
Orient	70 87	à vue	..
Portugais	40 75	à vue	..
Turc	19 35	Pétersb.	..
Egypte unifiée	489 37	Vienne	..
— privilégié	466 25	Amst.	..
Banque Ottom.	585 13	0/0 franc	93 90

COURS DES VALEURS EN BANQUE

Du 22 Juillet 1891

ACTIONS	OBLIGATIONS
Trifail	N.-E. Hongrois
Alpines	Pottendorf
Tharsis	Lois Turcs
Huta-Bankowa	Solo
	Azow
	Solo

MARCHÉ DE LA CHAPELLE

Marché ordinaire, 200 voitures.
Paille blé, 1^{re} qualité, 58 fr.; 2^e qualité, 55 fr.; 3^e qualité, 52 fr. Paille de seigle, 38 fr. 50 et 33 fr. Paille d'avoine, 21 fr. 25; Foin, 56 fr. 50; Luzerne, 56 fr. 50; Luzerne nouvelle, 45 fr. 45.
Le tout rendu dans Paris au frais de l'acheteur, frais de camionnage et droits d'entrée compris par 100 bottes de 5 kil., savoir :
6 fr. pour foin et fourrages secs, 2 fr. 40 pour paille, fourrages en gare.
On cote sur wagon, par 520 kilogr. : foin, 1^{re} qual., 43 à 47 fr.; 2^e qual., 37 à 42 fr.; Luzerne, 38 à 48 fr.; paille de blé, 29 à 35 fr.; paille de seigle pour

l'industrie, 31 à 35; paille de seigle ordinaire, 27 à 31; paille d'avoine, 19 à 22.
Pour les marchandises en gare, les frais de déchargement d'octroi sont à la charge de l'acheteur.

CONDITION DES SOIES DE LYON

Du 22 Juillet 1891

Nombre	Sortes	France	Espagne	Italie	Russie	Syrie	Chine	Japon	Tassah	Poids
22 Organs.	3	3	1	1	1	1	4	4	1	1336
30 Trames.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1180
55 Grèges.	6	4	3	8	5	4	2	13	3	4235
9 Diverses	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
« Robines	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
« Laino	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

BALLOTS PESÉS	1 ^{er} du mois	2 ^e du mois	3 ^e du mois	4 ^e du mois	5 ^e du mois	6 ^e du mois	7 ^e du mois	8 ^e du mois	9 ^e du mois	10 ^e du mois	11 ^e du mois	12 ^e du mois
2 Organs.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
30 Trames.	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
55 Grèges.	3	4	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
9 Diverses	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
« Robines	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
« Laino	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Balots conditionnés depuis le 1^{er} du mois. 1367
Balots pesés depuis le 1^{er} du mois. 1571

MARCHÉ AUX FOURRAGES

Lyon - Guillotière

22 Juillet 1891					
Foin, 1 ^{er} choix.....	100 kil.	8	»	8	25
» ordinaire.....	»	7	»	7	15
Luzerne, 1 ^{er} choix.....	»	8	»	8	50
» ordinaire.....	»	»	»	»	»
Paille de seigle.....	»	3	»	3	»
» de froment.....	»	3	»	3	50
» d'avoine.....	»	3	»	3	»

Issues

Son 100 kil., 41 50
Recoupes 13 50
Rendus à Lyon

Légumes secs

Pois secs, les 100 kilos, 34 à 40 fr. — Lentilles indigènes, de 40 à 43. — Dentilles d'Espagne, 46 à 55 fr. — Haricots région, de 21 à 28 fr. — Haricots Soissons, de 40 à 49 fr.

De toutes provenances au lieu d'origine.

Constructeur VILFRANCHE (Rhône)

VERMOREL

Pressoirs

Perfectionnés

GARANTIS

Transformations et Réparations des Pressoirs

VIS & FERRURES — POMPES À VIN

Envoi franco du Catalogue illustré

Le Gérant : R. VITROU.

Imp. WALTERHEIM & Co, rue Belle-Cordière, 14. — Lyon.

ORDRES DE BOURSE

AU COMPTANT ET À TERME — (LYON ET PARIS)

A. MAZERAUD, rue Ferrandière, 30

Paiement de Coupons échus ou non échus.

Souscriptions sans frais à toutes les Emissions

RENSEIGNEMENTS GRATUITS

IMPRIMERIE A. WALTENER ET Co

Rue Belle-Cordière, 14, Lyon

CARTES DE VISITE

A LA MINUTE

LIVRÉES EN BOITE À FILETS OR

Le cent, 1 ligne..... 1 50

Le cent, 4 lignes..... 2 25

» 2 » 1 75

» 3 » 2

Par la poste: 30 cent. en sus

Cartes de Visite GRAVÉES, depuis 3 fr. le cent

Avis important. — Il ne sera pas donné suite aux commandes non accompagnées de leur montant.

BAINS DE LA RUE CONSTANTINE, 20, LYON

Cet établissement, nouvellement réorganisé, se recommande par sa bonne tenue, la célérité et le confort dans le service.

LOUIS REVERDY Ex-Pédicure des Bains de la rue Grésée

Vente de tous les matériaux concernant la construction. — Immense choix de bois de charpente, débités ou non, au gré du client.

Grand assortiment de pierres de taille de toute provenance, retaillées ou non au gré de l'acheteur.

Vaste choix de portes, fenêtres, boiserie, parquets, tuiles, briques, ferrures, etc., le tout en très bon état de service.

A vendre en bloc : Immeubles de construction moderne en excellent état, pouvant être rebâti sur les mêmes plans, sur d'autres terrains.

Pour tous renseignements, s'adresser sur nos Chantiers ou dans nos Bureaux

45, Rue Ferrandière, 45

Entreprise de Travaux Publics et Privés

ODDOUX & Co

Entrepreneurs à Lyon, Concessionnaires de la

DÉMOLITION DU QUARTIER GROLÉE

CHANTIERS ET ENTREPOTS

Place de l'Abondance, rues Duguesclin, Boileau, du Pensionnat

Lieu dit : PRÈS DE LA VOGUE (Guillotière).

Vente de tous les matériaux concernant la construction. — Immense choix de bois de charpente, débités ou non, au gré du client.

Grand assortiment de pierres de taille de toute provenance, retaillées ou non au gré de l'acheteur.

Vaste choix de portes, fenêtres, boiserie, parquets, tuiles, briques, ferrures, etc., le tout en très bon état de service.

A vendre en bloc : Immeubles de construction moderne en excellent état, pouvant être rebâti sur les mêmes plans, sur d'autres terrains.

Pour tous renseignements, s'adresser sur nos Chantiers ou dans nos Bureaux

45, Rue Ferrandière, 45

Feuilleton de L'ECHO DE LYON Du 23 Juillet (29)

LA MAISON DU BARBIER

PAR LUDOVIC JOHANNE

Le jour de l'exécution, Joséphine, qui avait suivi la fatale charrette en poussant des imprécations contre le dénonciateur, fut arrêta à son tour et écrouée au Temple. La réaction thermidorienne la sauva de l'échafaud, pendant que Fouché, abandonnant Robespierre et évoluant d'un parti à l'autre, faisait agréer ses services par les vainqueurs de la fameuse journée.

Plus tard, quand Barras présenta Joséphine à Bonaparte, la veuve Beauharnais produisit sur le général une impression profonde. Bonaparte avait été séduit et captivé par la grâce enjouée et la distinction de la jeune femme. Le 2 décembre 1804, sept ans après son mariage civil, la femme de Napoléon devenait impératrice et était sacrée par le pape Pie VII.

Josephine, malgré certaines fautes d'ordre privé que doit enregistrer l'impartiale histoire, était une des figures les plus saillantes, les plus radieuses et les plus sympathiques de l'épopée impériale.

Elle exerçait aux Tuileries, sur tous

ceux qui l'approchaient, une très vive attraction et un irrésistible charme.

Seul, le vieux renard, Fouché, conscient de l'animosité amplement justifiée de Joséphine contre lui, s'était montré réfractaire. Entre ces deux personnages, obligés à la dissimulation de leurs ressentiments, une rancune sourde, tenace et inapaisée, n'attendait qu'un moment propice pour se faire jour impunément.

Vers deux heures de l'après-midi, un agent de la police de l'empereur se présentait devant le portier de la maison portant le numéro 2 de la rue Rochechoart, au carrefour Cadet.

Quelques instants après, il en sortait à pas pressés et se dirigeait allègrement vers le palais des Tournelles.

En traversant la cour, un agent de la sûreté, attaché au cabinet de M. Flamel, le reconnut et l'interpella.

— Tiens, Florimond !

— Oui, c'est moi, dit le nouveau venu. Préviens l'huissier de service chez Son Excellence que je désire parler à M. le ministre.

— A lui-même ?

— Parfaitement ?

— Peste ! Tu es dans le secret des dieux ?

Florimond se rengorgea.

— Heu heu ! dit-il, on apprécie mes talents, voilà tout.

— Dis donc, as-tu des nouvelles du Bédier ?

— Oui.

— Comment va-t-il ?

— Il va mieux.

— Ah ! nous n'en savions rien ici, la Foulon a changé de section, il vient très rarement aux Tournelles. Il paraît que

ce pauvre Philippe avait été bien arrangé.

— Oui, il est resté plus d'un mois à Agen, entre le zist et le zest.

Au dernier moment, il a pu supporter le voyage ?

— A grand peine. Il est maintenant à Bicêtre, mais on croit qu'il en a encore pour un grand mois.

— C'était un rude coup d'épée ?

— Ah ! dame, il avait son compte !

— Avec qui s'est-il battu ?

— On ne le sait pas : la Foulon est muette là-dessus comme une carpe.

Un huissier parut et fit un signe à Florimond.

— Au revoir, dit l'agent de Flamel.

— Au revoir, reprit Florimond, qui enjamba quatre à quatre les marches de l'escalier.

Arrivé au sommet, il s'enfonça dans le couloir.

Au fond était la porte du cabinet du ministre, gardée par quatre huissiers à chaîne.